



Bon'Eure de Vivre

Circuler et s'intégrer au pays des "peigneux".

Numéro 23
octobre
2007

ÉDITORIAL

Chers adhérents,

Lors de notre assemblée générale en mars dernier, Claude DUCLOS et moi avons décidé de démissionner pour « passer la main » et renouveler le bureau. Hélas le monde associatif manque cruellement de bénévoles et personne n'est venu renforcer nos effectifs. Le conseil d'administration s'étant réuni en suivant, Richard



BUHAN a été élu vice président et j'ai eu l'honneur malgré moi d'être reconduite dans mes fonctions de présidente pour encore un an. Denise HUBERT continue avec efficacité le secrétariat et Michèle FRÉMONT garde la trésorerie. Tous les autres membres du conseil d'administration ont conservé leurs postes et nous sommes donc 8 en tout désireux de faire connaître et de préserver notre patrimoine naturel. Nous sommes 141 adhérents.

Nous avons repris le cycle de nos activités saisonnières avec en mars la construction de nichoirs à la salle des fêtes d'Ézy. Grâce aux enfants, à Jean-Claude et à Claude, une vingtaine de nichoirs ont été réalisés.

Fin mars la pluie n'a pas empêché plus de 60 marcheurs de randonner gaiement en forêt de Dreux pour la traditionnelle marche de printemps. Le café chaud et les croissants de l'association étaient les bienvenus.

Début avril une vingtaine de cyclistes ont visité l'église d'Oulins et accueillis par **Garenes Patrimoine** lors de la découverte des vieilles chapelles avec Richard.

Début mai une vingtaine ornithologues amateurs ont écouté et observé les oiseaux à Boncourt avec Bernard LENORMAND et Claude. Ils ont découvert dans la Vallée aux Cailles un lieu de biodiversité fort intéressant.

En juin Michel JOLY emmena les amateurs découvrir les merveilles de la flore de nos coteaux.



Avec la rentrée des classes les activités associatives reprenant, nous nous sommes retrouvés à la salle des fêtes d'Ézy le 8 septembre pour le forum des associations. Nous avons eu quelques visiteurs à notre stand et nous en avons profité pour évoquer nos activités à venir... Hélas comme je l'ai déjà évoqué, les motivations ne manquent pas et nous souhaiterions recommencer la sortie plantes comestibles, la sortie géologie et la sortie champignons en plus des autres activités. Nous aimerions aussi baliser de nouveaux sentiers... Mais qui s'en occupera... Nous sommes tous débordés et investis dans d'autres associations aussi...

Le 22 septembre nous avons organisé pour le syndicat de la voie verte une randonnée vélo au départ de Saint Georges Motel et nous avons visité l'église de Louye. Nous avons pique-niqué avec les marcheurs de la randonnée pédestre qui avaient fait l'aller retour à Marcilly.



L'après midi nous sommes allés à la rencontre des chiens de la meute du pavillon de chasse en forêt de Dreux.

Michel JOLY prépare avec l'observatoire de la flore de Haute Normandie, la mairie d'Ézy et Bon'Eure de Vivre, l'inauguration du parcours botanique sur la colline d'Ézy qui devrait être finalisé cet hiver.

Et ne manquez pas le rallye pédestre le 18 novembre, départ 9h de la Salle des fêtes de Guainville, une bonne journée de plein air avant le confinement de l'hiver.

Pour ce qui est de la voie verte je dois reconnaître qu'au bout de 13 ans je commence à être quelque peu désillusionnée par l'inertie de la machine administrative. Certes le conseil général a accepté de subventionner le projet à 100 %, certes le syndicat est créé et les études devraient se mettre en route... Mais rien de concret pour le moment et certaines parties de la voie ne sont pas encore élucidées. On pourrait déjà réaliser le parcours de Saint Georges à Ivry qui est pratiquement tout tracé mais le conseil général souhaite tout faire d'un coup... Déjà d'autres projets du plan départemental des voies vertes passeront avant nous.

Nous avons décidé que Bon'Eure de Vivre ferait une grande fête lors de l'inauguration, je me demande bien quand...

Merci encore à tous ceux qui ont participé à la rédaction de ce bulletin.

Nous devrions publier le nouveau calendrier en janvier, vous pourrez également renouveler votre adhésion à ce moment.

Laurence ASTRU

LE PARCOURS BOTANIQUE DE LA BUTTE D'ÉZY

Les coteaux d'Ézy, ignorés des naturalistes jusqu'au début des années 90, révèlent toujours un peu plus leur richesse floristique et faunistique.

Sept espèces sont classées très rares à l'échelle de la région, et plus exceptionnelles encore, six autres sont rarissimes (dont trois qui ne poussent qu'à Ézy !); et ne parlons pas ici de la forêt voisine qui contient encore d'autres trésors de la flore. Pour les plantes méridionales qui croissent habituellement en Provence ou dans les Alpes du Sud, mais aussi pour les insectes qui leur sont liés, il s'agit certainement du site le plus remarquable du nord-ouest du Bassin parisien.

La création du **Parcours botanique de la butte d'Ézy** est donc une étape importante dans la mise en valeur de ce patrimoine exceptionnel.

Le parcours se déroule autour de cette fameuse butte, sans doute ouvrage de défense aux origines encore mal connues, et surnommée parfois « butte à CAUCHON », du nom de ce personnage qui a eu la fâcheuse idée d'enrêner massivement le coteau.

Il démarre près de la Ferme-auberge, où nous sommes accueillis par un grand panneau de **présentation du site** avec cartes, schémas et photos de plantes emblématiques : scorzonère d'Autriche, ophrys bourdon, héliantheme des Apennins, etc... ; on y assiste aussi au repas d'un papillon, mais aussi au combat entre un ver luisant et un escargot !

Nous remontons la route jusqu'à la tranchée et l'escalier ; là, un panneau rappelle les **anciens usages**, pâturage et viticulture qui ont exploité et façonné le site.

Près de la butte, un 3^e panneau détaille l'originalité et le fonctionnement des étonnantes espèces de la **pelouse crayeuse** : orchidées, plantes du Midi qui résistent de multiples façons au micro-climat aride. Sont également évoqués reptiles et insectes ; et justement, un criquet inconnu de la Normandie vient d'y être découvert.

Le 4^e panneau nous présente un stade plus avancé de l'évolution végétale : le **bois calcicole**, avec laurier, violette, iris, et encore des orchidées,

dominé par des arbres et arbustes qui, eux aussi, aiment la chaleur.

Plus vers l'est, en bordure de champ, le 5^e panneau montre l'intérêt des **haies** et des **lisières**, aussi bien pour l'homme que pour les oiseaux ; deux lianes qui s'accrochent se ressemblent ; saurons-nous les distinguer ?

Quittant la lumière, nous redescendons au creux d'un **vallon** sombre dont le dernier panneau souligne le contraste avec les stations précédentes

Au total, six grands panneaux, auxquels s'ajoutent 30 « pupitres » qui placés au pied des diverses essences d'arbres, permettent de les identifier. Réalisé par l'Office National des Forêts, ce parcours n'a probablement pas d'équivalent dans notre région. Près de 14 000 euros (hors

taxes !), c'est un gros investissement de la part de la commune (60%) et du Conseil général (40%). Espérons qu'il sera respecté !

Et surtout utilisé par tous, promeneurs, botanistes (ils sont de plus en plus nombreux à Ézy !), enseignants et élèves du collège. D'autant plus que le Conservatoire des Sites Naturels de Haute-Normandie commence à gérer efficacement ces coteaux.

Enfin, pour celui qui, depuis plus de 15 ans, prospecte avec émerveillement cet exceptionnel patrimoine naturel, cette réalisation, conçue en collaboration avec Serge LE BEC (de l'ONF), est une belle récompense.

Michel JOLY

Biogéographe et conservateur bénévole du site

LE PARCOURS BOTANIQUE DE LA BUTTE D'ÉZY (SUITE DE L'HISTOIRE)

De mois en mois, la morte saison approchant, la perspective de voir se produire en 2007 l'inauguration du parcours botanique devenait inenvisageable et déraisonnable. C'est au printemps 2008, nous l'espérons, que cette inauguration officielle aura toute chance de se produire maintenant. Si notre enthousiasme à tous se trouve ainsi un peu refroidi, nous en conserverons suffisamment pour sourire à nouveau aux prochains beaux jours, lorsque les végétaux auront retrouvé toute leur sève. Mais que s'est-il passé ?

Tous les panneaux thématiques étaient prêts à la photo-impression depuis 6 mois et la trentaine de plaquettes correspondant aux espèces végétales retenues étaient gravées depuis longtemps. Mais il manquait le logo d'un des sponsors financiers du parcours sollicité trop tardivement. Cette péripétie réglée, le matériel à poser ne doit plus tarder à arriver désormais. La vie du parcours ne sera pas terminée pour autant, car il faudra faire vivre en bon état cette promenade instructive et bucolique, hautement pédagogique. Mais ceci est un autre chapitre !

C'est avec les élèves du Club Environnement du Collège Claude MONET qu'a pris naissance ce projet vers les années 90. Depuis très longtemps, j'avais été séduit par la diversité des milieux rencontrés sur la « Butte à CAUCHON » et par la différence végétale qui s'ensuivait. Ensuite est arrivé Michel JOLY, dont la compétence scientifique a permis alors un affinement botanique

des espèces les plus représentatives de ces différents lieux. Notre ami Michel découvrait - ou redécouvrait - alors en Vallée d'Eure, les unes après les autres, des espèces végétales inattendues et en faisait profiter toute notre région dans des conférences dont l'objet scientifique et la conviction militante n'échappaient à personne. « Bon'Eure de Vivre » tirait et diffusait aussitôt sur son emblématique papier vert une première notice explicative – rééditée ces temps-ci – des 28 espèces botaniques retenues ; et je m'attachais aussitôt, plutôt mal que bien, à entretenir des plaquettes fixées bien cruellement à même les arbres et les arbustes à l'intention des promeneurs ...

L'idée de la professionnalisation du parcours botanique revient à l'Office National des Forêts qui par l'intermédiaire de Serge LEBEC, ingénieur forestier basé à Évreux, a démarché inlassablement la Commune d'Ézy. Revue, corrigée, perfectionnée, l'idée enfin aboutie a été proposée par Martine ROUSSET à son Conseil Municipal. Et adoptée unanimement.

Malgré le retard évoqué, nous espérons que rien n'empêchera plus la conclusion de ce projet de **parcours botanique** qui est une première localement parlant, inscrite dans une démarche environnementale très contemporaine, nécessaire à l'identité géographique unique en Normandie de notre cité du peigne, et, à ce titre, importante pour la vie pédagogique et culturelle régionale.

CLAUDE DUCLOS

LA SORTIE VIEILLES CHAPELLES

DU DIMANCHE 15 AVRIL 2007

Notre édition 2007 de la sortie vieilles chapelles a vu cette année de nombreux participants de tous les âges venir participer à ce rendez vous convivial qui permet tout en se promenant de visiter les richesses de la vallée

Après notre départ au matin d'Ézy-sur-Eure à 9h30 nous avons pris la route pour une petite trentaine de kilomètre sous un temps superbe.

Première étape : Anet. On ne présente plus cette ville avec son château si célèbre. En effet, c'est à partir du ^{xvi} siècle que cette ville prit son essor avec en 1547 le début de la construction du château habitation de Diane de Poitiers. Il n'aura suffi que de 5 ans pour construire cette merveille. Diane en profitera jusqu'à sa mort en 1566 où sa fille fit élever une chapelle à côté du château pour son inhumation. Celle-ci fut profanée à la Révolution et depuis les restes de la grande dame se trouvent enterrés contre l'un des murs de l'église de la ville. Un petit tour dans les ruelles du centre ville et nous poursuivons notre route.

En poursuivant notre chemin nous arriverons à Oulins pour la première visite de la journée consacrée à son église. C'est l'occasion pour nous d'avoir pour guide M^{me} LANG qui nous fera passer plus d'un heure de visite avec ses commentaires experts. L'édifice datant du ^{xii} siècle renferme de nombreux trésors tels que de nombreuses statues du ^{xvi} et un bénitier et l'autel du ^{xii} ainsi que des peintures très intéressantes. En outre il est à noter la présence du gisant de Vincent THIBERGE écuyer et seigneur des Gleffiens (faisant partie d'Oulins) datant de 1596.

Après cette pose nous reprendrons la route afin de traverser les communes de la Chaussée-d'Ivry, de Bueil, pour arriver à Garennes-sur-Eure.

Pause pique-nique dans cette ville sur la place de la mairie ponctuée de la rencontre avec l'association **Garennes Patrimoine** qui s'implique dans la valorisation du patrimoine de la ville et plus particulièrement de son église. Ainsi alors que d'habitude nous nous attardons sur la visite de l'intérieur d'une chapelle, cette année nous pouvons découvrir les travaux de restauration d'une église et tout ce que cela implique pour la vie d'une commune. Ainsi le président de cette association M. DYKAS et son équipe nous avaient préparé un diaporama sur leurs activités et les richesses locales.

Nous reprendrons la route pour nous diriger vers Ivry-la-Bataille et un petit détour par l'église de la ville afin d'y découvrir les magnifiques vitraux illustrant la vie du Père LAVAL et nous poursuivant notre sortie sous un soleil généreux en empruntant la piste cyclable.

La fin de l'après midi s'annonce et nous regagnons Ézy pour une visite guidée du musée du peigne. L'occasion de découvrir le riche passé de cette industrie qui employa un grand nombre de personne dans la région et fit d'Ézy la capitale mondiale du peigne. Nous avons ainsi pu découvrir les différentes étapes de la fabrication d'un peigne, le travail de la corne puis du rhodoïd mais également le quotidien des peigneux avec leurs ateliers et machines préservés pour la mémoire de tous.

Richard BUHAN



LA RÉCUPÉRATION DE L'EAU DE PLUIE

Facile à mettre en œuvre, la récupération de l'eau de pluie offre de nombreux avantages écologiques et économiques et se révèle être à la portée de tous. Peut-être une solution d'avenir si celle-ci était mise en valeur.

Voici l'explication pour deux systèmes à la portée du grand public.

La cuve hors-sol qui accumule l'eau de pluie pouvant servir à l'entretien de la voiture, au lavage des vélos, à l'arrosage du jardin. Pour cela une cuve placée en extérieur suffit. Équipée d'un filtre pour débarrasser l'eau des insectes et des feuilles mortes, elle est directement reliée à la gouttière et a une contenance de 200 à 500 l, quantité équivalente à l'arrosage d'un jardin de 50 m²

La cuve enterrée, elle, peut présenter un autre usage : la récupération des eaux destinées à un usage sanitaire et alimentaire. Ainsi celle-ci se fait par le biais de ce réservoir sous terre, qui peut contenir jusqu'à 20 000 l d'eau. Cette citerne opaque (pour éviter le développement d'algues), à l'abri de la chaleur, du gel et de la lumière, est reliée à un récupérateur d'eau via plusieurs filtres (bactérien, osmoseur). Des branchements adaptés permettent de raccorder à une pompe placée à l'extrémité de la cuve les appareils électroménagers (lave linge, lave vaisselle), les toilettes et les robinets de la maison (douche, lavabos). Lorsque la citerne est vide, la pompe bascule automatiquement sur le système d'alimentation de la ville.

Mais attention l'eau de pluie douce et non calcaire n'est pas forcément potable si on ne la filtre pas. En effet, elle contient un grand nombre de polluants provenant de l'atmosphère

En outre de l'avantage financier, ce système est tout à fait adapté pour le lavage du linge et du corps. En effet, l'eau de pluie est douce et non calcaire, ce qui réduit de 40 à 60 % l'usage de savons, adoucissants et autre anti-calcaire. La durée de vie des canalisations est allongée du fait de l'absence de tartre. Cette eau est aussi plus agréable pour se laver car moins irritante. Écologiquement, cette méthode est également à privilégier puisqu'elle réduit le pompage des eaux présentes dans les nappes phréatiques et les traitements pour la rendre potable.

Pour calculer la quantité d'eau que l'on peut capter dans une habitation individuelle sur une

année, il suffit de multiplier la superficie au sol du logement par la pluviosité annuelle de la région.

Par exemple, une maison de 80 m² dans notre département de l'Eure dont la pluviosité est de 0,7 m par an peut récolter $80 \times 0,7 = 56 \text{ m}^3$ d'eau soit 56 000 l. S'ajoutent les économies réalisées sur les produits d'entretien (assouplissants, anti-calcaire) et les frais de détartrage et de plomberie qui ne seront plus nécessaires, ainsi que la plus-value que cette installation apportera à l'habitation. De plus, certaines régions octroient des primes pour encourager l'installation de citernes d'eau de pluie, dont le montant dépend de la contenance des cuves et du lieu d'habitation.

Il convient de prendre en considération que l'eau est une denrée rare qu'il convient donc d'économiser au quotidien. Au-delà de ces équipements et de la récupération de l'eau de pluie chacun peut aussi réfléchir sur son quotidien et apporter sa pierre à l'édifice par de petits gestes.

Préférez la douche au bain le plus souvent possible. Un bain consomme en effet entre 150 et 200 litres d'eau alors qu'une douche seulement 60 à 80 litres. Lorsque vous faites la vaisselle, remplissez les deux bacs d'eau (un pour le lavage, l'autre pour le rinçage) au lieu de laisser couler l'eau. Stoppez l'eau lorsque vous vous savonnez, vous lavez les dents ou vous rasez. Faites tourner le lave linge et le lave vaisselle uniquement lorsqu'ils sont pleins ou alors utilisez la fonction « demi charge » si elle existe sur votre appareil. Une chasse d'eau qui fuit représente un gaspillage de 600 l d'eau par jour ; un robinet qui laisse passer un filet entraîne une perte de 300 l d'eau. Il est donc très important de vérifier régulièrement l'état de vos tuyauteries et robinetteries. Arrosez le soir, juste avant la tombée de la nuit, lorsque l'évaporation est minimale. Binez régulièrement la terre pour la rendre plus meuble et faciliter l'absorption de l'humidité de la nuit et de la rosée. N'arrosez pas la pelouse en été et ne la tondez pas. Elle reverdira dès les premières pluies de l'automne et en ressortira fortifiée.

Soyons réaliste je pense que nous pouvons tous faire un de ces gestes alors et si l'on commençait aujourd'hui ?

Richard BUHAN

LES BONS GESTES

La prévention des déchets, c'est aussi réduire la toxicité des produits et des biens de consommation

Pour réduire la toxicité des produits, un des moyens simples est l'utilisation des Écolabels, qui garantissent le choix de produits plus respectueux de l'environnement.

Lors de vos achats, pensez donc aux produits qui, sur leur emballage ou leur étiquette, comportent les symboles de l'Écolabel européen ou NF Environnement, symboles attestant de leurs qualités écologiques. Ces Écolabels répondent à des exigences strictes, notamment sur le critère de la toxicité et apportent une garantie d'efficacité. De nombreuses catégories de produits sont déjà labellisés, alors, profitons de cette chance et aidons à leur développement !

Pour plus d'information :

<http://www.fne.asso.fr/preventiondechets/dossiers/dossier6.htm> ou

<http://www.ecologie.gouv.fr/ecolabels/>

Le Père Noël n'est pas une ordure !

Pour combler vos proches de bonheur, demandez leur cette année leurs idées de cadeaux :

- des cadeaux dématérialisés (place de concert, théâtre) ;

- des cadeaux en faveur de la réduction des déchets et du tri (appareil à énergie solaire, panier à commissions...);

- des cadeaux pour réparer ou faire réparer (boîte à outils, kit de réparation de vélo...);

- des cadeaux confectionnés à la maison (confiture maison, tableau peint par vos soins, broderies..), pour que le Père Noël apporte des cadeaux utiles et non futiles !

Denise HUBERT

d'après *France Nature Environnement*

Pour nous écrire :

Bon'Eure de Vivre

Mairie

27530 Ézy-sur-Eure

Notre site Internet :

www.boneuredevivre.com

